

La Boucherie PEPY 2019

**POUR PEPY,
l'année 2019,**

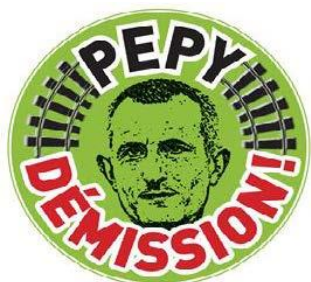
C'est la remise en cause du statut !

Plus de 2500 suppressions d'emplois !

0 % d'augmentation des salaires !

Les filialisations à tout va !

La casse des métiers !



**Pour SUD-Rail, l'année 2019 doit être celle
du départ du fossoyeur du ferroviaire !**

Pas de vœux pour ceux dont l'objectif est de toujours tirer vers le bas les conditions de travail des travailleurs du rail et pour qui les agents SNCF ne sont que des marchandises coûteuses dont il faut se débarrasser pour faire place nette en vue de placer filiales et entreprises de droit privé en lieu et place de la SNCF !

Pour l'année 2019, la Fédération SUD-Rail souhaite à l'ensemble des salarié(e)s de la SNCF de pouvoir vivre et travailler dans de bonnes conditions !

Pour l'année 2019, la Fédération SUD-Rail souhaite à l'ensemble des cheminot(e)s de pouvoir exercer leur métier sans avoir peur que leur poste soit supprimé au détour d'une réorganisation !

Pour l'année 2019, la Fédération SUD-Rail souhaite à l'ensemble des cheminot(e)s de voir enfin leur salaire augmenter et de pouvoir garder leur statut !

**Pour réaliser tous ces vœux, une seule solution :
Il faut que PEPY PARTE !!!**

En 2019, direction et gouvernement ne veulent pas cesser leurs mauvais coups !

Accord sur les transferts du personnel... le patronat montre son vrai visage !

Contrairement au discours patronal du printemps, il n'y avait pas de « grain à moudre » et aucune des dispositions prévues par le décret n'ont été améliorées dans l'accord proposé par les patrons, cet accord venait juste « caler » les dispositions pratiques. **C'est un véritable constat d'échec de la politique de contractualisation et de dialogue social voulue par les syndicats « réformistes » et cela éclaire au grand jour les vrais desseins de nos patrons qui ne veulent rien lâcher, tant qu'ils n'y sont pas contraints.** Comme il est précisé par le décret, un salarié affecté à plus de 50% aux services soumis à l'appel d'offres (*hors ceux qui auraient un changement de région imposé*) et qui refuserait d'être transféré, ne ferait plus partie de l'entreprise et serait licencié purement et simplement. Si le salarié a un taux d'affectation inférieur à 50%, en cas de refus de transfert, l'entreprise cédante ne devrait lui faire qu'une seule proposition de poste sur la même région ou à défaut, sur le territoire national. Le refus de cette proposition de poste sera considéré comme une rupture du contrat de travail ; à la date du transfert effectif, il ne ferait plus parti de l'entreprise.

Démocratiquement, chaque adhérent SUD-Rail a été consulté et la quasi-unanimité a décidé de ne pas ratifier un tel accord... seul l'UNSA a apposé sa signature, insuffisant pour valider ce recul social !

Budget 2019, 0% d'augmentation et encore des milliers de suppressions d'emplois !

Plus de 2500 suppressions d'emplois prévues dans le budget 2019... et ce même budget prévoit déjà 0% d'augmentation générale des salaires ! Inacceptable, alors que la productivité des cheminot-e-s bat des records tous les ans et que le projet industriel de PEPY veut encore augmenter la productivité des cheminot-e-s de plus de 6 % pour 2019. Restructurations en cascade, casse des collectifs de travail, remise en cause des accords locaux, externalisation et sous-traitance en masse... nous le disions au printemps, ce sont bien aux cheminot-e-s que patrons du ferroviaire et gouvernement veulent présenter la facture de cette mauvaise réforme. **Sur le terrain, dans les Comités Sociaux et Économiques nouvellement créés, SUD-Rail continuera en 2019 à combattre cette politique de la terre brûlée menée par PEPY et consorts. Les cheminot-e-s ne sont pas des marchandises ! Le ferroviaire n'est pas un jouet du capitalisme !**

Statut des cheminot-e-s, après les mensonges, le temps de la lutte !

En Février 2018, le 1^{er} Ministre déclarait : « *Les cheminot-e-s qui travaillent déjà à la SNCF ont passé un contrat moral avec l'entreprise nationale, qui leur assure notamment un déroulé de carrière et une garantie de l'emploi. Affirmant haut et fort : la réforme ne remettra pas en cause ce contrat moral* ». Le 16 mai 2018, E. Borne annonçait à son tour : « *Le maintien du Statut aux actuels salarié-e-s relevant de ce périmètre* » ...

En octobre 2018, le Président PEPY trahit à nouveau les cheminot-e-s en annonçant des modifications en profondeur du Statut des cheminot-e-s, notamment sur les notations.

Humainement et socialement, les conséquences de la politique de PEPY dans l'entreprise encore publique sont catastrophiques et en 2019, pour lutter contre ces politiques antisociales, c'est bien la Fédération SUD-Rail, seule alternative crédible au démantèlement, qu'il faut renforcer !

EN 2019, POUR GARDER UN AVENIR ET FAIRE ENTENDRE MA VOIX... JE ME SYNDIQUE et JE SOUTIENS SUD-Rail !!!

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr
FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail
Union syndicale
Solidaires